



Figure 5 — Exemple de plate-forme élévatrice verticale avec gaine entièrement close

5.6.2 Hauteur sous plafond

Lorsque la plate-forme élévatrice est en contact avec la butée mécanique supérieure, le jeu vertical entre le plancher de la plate-forme et les éléments les plus bas des obstacles du plafond ne doit pas être inférieur à 2 m.

5.6.3 Risques pour les personnes travaillant dans la gaine

S'il existe un risque d'emprisonnement pour les personnes travaillant dans la gaine et qu'aucun moyen n'est prévu pour s'échapper, des dispositifs d'alarme doivent être installés aux endroits où ce risque existe. Les dispositifs d'alarme doivent satisfaire aux prescriptions du 5.5.16.2 et du 5.5.16.3.

Aucun service autre que ceux liés à l'installation de la plate-forme élévatrice ne peut être installé dans la gaine.